

Hérouville Saint Clair, le 12 novembre 2018

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale du Calvados

à

Mesdames et Messieurs les Inspecteur de l'éducation
nationale du 1^{er} degré

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

**Délégation aux
ressources humaines**

Dossier suivi par
Nathalie ROLLET
Téléphone
02 31 45 95 89
Télécopie
02 31 45 96 69
Serveur vocal
02 31 45 96 00

Mél.
dsden14-drh@ac-caen.fr

2, place de l'Europe B.P.90036
14208 Hérouville Saint Clair
Cedex

Objet : Equipe départementale d'accompagnement (EDA).

L'Equipe Départementale d'Accompagnement (EDA) est un dispositif départemental qui apporte aide et conseil à la communauté éducative en cas d'événement grave potentiellement psycho-traumatisant mais qui ne se substitue pas aux équipes de terrain.

Son rôle est d'être présent auprès d'elles, d'apporter son expertise dans la gestion de la crise d'origine traumatique, et de venir en renfort sur le terrain si nécessaire. L'EDA travaille en lien avec la cellule d'urgence médico-psychologique placée sous l'autorité du préfet (CUMP) dans les situations qui relèvent de la cellule de sa spécialité.

Un protocole de gestion d'une situation exceptionnelle pouvant survenir à l'école vous est proposé.

Qu'il s'agisse d'une mort brutale, d'un accident, d'actes de violence, de suicide ou autre événement dramatique touchant un ou des membres de la communauté scolaire, le directeur d'école alerte l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription (IEN).

L'inspecteur de l'éducation nationale informe l'IA-DASEN et une évaluation de la situation est effectuée.

L'EDA est activée ou non par décision de l'IA-DASEN.

- En cas d'activation de l'EDA, un de ses membres contacte le directeur de l'école et l'IEN afin de l'accompagner dans la prise en charge de la situation.

- En cas de non activation de l'EDA, la situation est gérée par le directeur et l'IEN qui mobilisent les ressources nécessaires, notamment psychologue, médecin, infirmier(e), assistant(e) social(e), qui ont bénéficié en juin dernier d'une journée de formation animée par les responsables de la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP). Ils conservent la possibilité de demander conseil, soutien et aide auprès de l'EDA.

Un certain nombre d'outils sont ou seront mis à votre disposition sur le site intranet de la direction académique, pour vous aider à gérer une crise, notamment la plaquette de présentation de l'EDA, jointe au présent courrier.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette orientation départementale et de l'impulsion qui entourera sa mise en œuvre.


Mathias BOUVIER